

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds

pour la période close le 28 février 2026

Tous les chiffres sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais n'inclut pas le rapport financier intermédiaire ou les états financiers annuels du fonds de placement. Vous pouvez obtenir un exemplaire du rapport financier intermédiaire ou des états financiers annuels sur demande et sans frais, en composant le [1-888-888-3863](tel:1-888-888-3863), en nous envoyant un courriel à l'adresse info@gestiondactifscibc.com, en nous écrivant au 1000, rue De La Gauchetière Ouest, bureau 3200, Montréal (Québec) H3B 4W5, ou en consultant notre site Web à l'adresse www.cibc.com/fondsmutuels ou le site SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Les porteurs de parts peuvent également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Analyse du rendement du fonds par la direction

Résultats d'exploitation

Gestion d'actifs CIBC inc. (*GACI*, le *gestionnaire* ou le *conseiller en valeurs*) est le conseiller en valeurs du Portefeuille d'épargne-études Cible 2030 CIBC (le *Portefeuille*). Le Portefeuille investit principalement dans une combinaison diversifiée de fonds communs de placement et/ou de fonds négociés en Bourse (les *fonds sous-jacents*) qui sont présentés dans le tableau Principales positions de l'aperçu du portefeuille de placements.

Le commentaire qui suit présente un sommaire des résultats d'exploitation pour la période de six mois close le 28 février 2026. Tous les montants sont en milliers de dollars, sauf indication contraire.

La valeur liquidative du Portefeuille, depuis sa création le 9 mai 2025, a augmenté pour passer de 777 \$ au 31 août 2025 à 5 575 \$ au 28 février 2026.

Les marchés obligataires ont été aux prises avec la volatilité au cours de la période, du fait de l'incertitude liée à la politique commerciale. À la fin de 2025, le cours des actifs plus risqués s'est stabilisé, les préoccupations des investisseurs à l'égard des tarifs douaniers et de l'inflation s'étant dissipées. En 2025, la Banque du Canada a commencé à assouplir sa politique monétaire, réduisant son taux directeur pour le faire passer à 2,25 % à la fin de l'année. Le Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine (la *Réserve fédérale*) a réduit les taux d'intérêt à plusieurs reprises vers la fin de 2025, ramenant ainsi le taux des fonds fédéraux dans une fourchette de 3,50 % à 3,75 % en décembre.

Les rendements des obligations à long terme ont augmenté sous l'effet des préoccupations à l'égard des dépenses budgétaires, tandis que ceux des obligations à court terme ont reculé du fait des réductions du taux directeur par la banque centrale, ce qui a entraîné une accentuation des courbes de rendement des obligations d'État. Les obligations de sociétés ont mieux fait que les obligations d'État, les écarts de taux s'étant resserrés, ce qui témoigne de la solide demande d'actifs plus risqués et de l'amélioration plus considérable que prévu de la rentabilité des entreprises et des données fondamentales des titres de créance. Plus récemment, en février 2026, les écarts de taux se

sont creusés du fait des préoccupations suscitées par la désintermédiation attribuable à l'intelligence artificielle (*IA*), la hausse du risque géopolitique et les évaluations excessives.

Le rendement des actions américaines a progressé presque tout au long de 2025, porté par les baisses de taux d'intérêt de la Réserve fédérale et la résilience de la croissance économique. Les actions américaines ont fait l'objet d'une liquidation généralisée au début de 2026 en raison des tensions tarifaires, de la volatilité du marché obligataire du Japon et des préoccupations croissantes à l'égard des perturbations par l'IA, qui touchent particulièrement les sociétés de logiciels et de services aux entreprises. Pendant cette période de volatilité du marché, les actions de valeur ont mieux fait que les actions de croissance. Les secteurs des technologies de l'information et de l'énergie ont mené au chapitre des gains réalisés dans l'ensemble, tandis que les secteurs de la consommation discrétionnaire et des services financiers ont tiré de l'arrière.

Le marché boursier canadien a progressé au cours de la période, soutenu par l'excellent rendement des secteurs des matériaux et de l'énergie. Les baisses coordonnées de taux d'intérêt par la Banque du Canada et la Réserve fédérale ont soutenu le rendement des actions en général au début de la période. Les sociétés liées à l'or ont dégagé des gains importants, les prix de l'or ayant grimpé en flèche. Le secteur des technologies de l'information a dégagé un rendement nettement inférieur à la fin de la période, les craintes de perturbations par l'IA ayant pesé sur les actions des sociétés de logiciels.

Les marchés boursiers ont progressé au cours de la période, les marchés européens et japonais venant en tête. Les bénéficiaires des sociétés en Europe ont été résilients, soutenus par la perspective de mesures de relance budgétaire et la hausse des dépenses en défense. Les actions japonaises ont dégagé de solides rendements, appuyées par les mesures de relance budgétaire et un programme de réforme des entreprises.

Événements récents

Le 27 avril 2026, Barry Pollock a été nommé président du comité d'examen indépendant (le CEI) et Ursula Holmsten a été nommée membre du CEI, succédant à Marcia Lewis Brown qui a quitté le CEI.

Le risque géopolitique a ébranlé, de manière imprévisible et sans précédent, l'économie et les marchés des capitaux à l'échelle mondiale. Les tarifs douaniers nouvellement proposés ou instaurés par les États-Unis, ainsi que les contre-mesures potentielles, devraient se répercuter négativement sur les chaînes d'approvisionnement, l'inflation et l'activité économique, aggravant les enjeux commerciaux persistants entre les États-Unis, le Canada et le Mexique qui existaient déjà avant l'instauration des tarifs douaniers, et pourraient avoir d'autres répercussions défavorables sur les économies canadienne et mondiale et sur les marchés des capitaux. Ces événements pourraient aggraver les autres risques politiques, sociaux et économiques préexistants, et entraîner une volatilité et une incertitude importantes dans les marchés des capitaux. Il est impossible de déterminer si des mesures supplémentaires seront prises par les gouvernements ou de connaître l'incidence de ces mesures sur les économies, les entreprises et les marchés des capitaux à l'échelle mondiale. Ces facteurs pourraient avoir une incidence négative sur le rendement du Portefeuille. Le gestionnaire continue de surveiller l'évolution de la situation ainsi que son incidence sur les stratégies de placement.

Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (la Banque CIBC) et des membres de son groupe, en ce qui a trait au Portefeuille, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement, les *frais*) décrits ci-après.

Gestionnaire, fiduciaire et conseiller en valeurs du Portefeuille

GACI, filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, agit en qualité de gestionnaire, de fiduciaire et de conseiller en valeurs du Portefeuille. À titre de gestionnaire, GACI reçoit des frais de gestion à l'égard des activités et de l'exploitation quotidiennes du Portefeuille, calculés en fonction de la valeur liquidative de chaque série du Portefeuille, comme il est décrit à la section *Frais de gestion*.

Le gestionnaire paie les charges d'exploitation du Portefeuille (autres que certains frais des fonds) relativement aux séries de parts du Portefeuille, qui peuvent comprendre, sans s'y limiter, les charges d'exploitation et les frais d'administration; les frais réglementaires; les honoraires des auditeurs et les frais juridiques; les honoraires du fiduciaire, les frais de garde et de dépôt et les honoraires des agents; et les frais de service aux investisseurs et les frais liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus, aux aperçus des fonds et aux autres rapports, en contrepartie du paiement, par le Portefeuille, de frais d'administration fixes (majorés de la TPS/TVH applicable) au gestionnaire relativement à ces séries de parts. Les frais d'administration fixes payables par le Portefeuille pourraient, au cours d'une période donnée, être supérieurs ou inférieurs aux dépenses que nous engageons dans la prestation de ces services au Portefeuille.

À titre de fiduciaire, GACI est le titulaire des biens (liquidités et titres) du Portefeuille pour le compte des porteurs de parts. À titre de conseiller en valeurs, GACI fournit des services de conseil en placement et de gestion de portefeuille au Portefeuille ou prend des dispositions pour la prestation de ces services. GACI rémunère également les courtiers

pour les activités de commercialisation liées au Portefeuille. De temps à autre, GACI peut investir dans des parts du Portefeuille.

Placeur

Des courtiers et d'autres sociétés vendent les parts du Portefeuille aux investisseurs. Ces courtiers et autres sociétés peuvent comprendre les courtiers liés à GACI comme Placements CIBC inc. (*Placements CIBC*), Pro-Investisseurs CIBC, la division de courtage à escompte de Services investisseurs CIBC inc. (*SI CIBC*), la division Service Investisseurs Impérial CIBC de SI CIBC et la division CIBC Wood Gundy de Marchés mondiaux CIBC inc. (*MM CIBC*). Placements CIBC, SI CIBC et MM CIBC sont des filiales en propriété exclusive de la Banque CIBC.

Les parts de série F du Portefeuille sont offertes, sous réserve de certaines exigences de placement minimum, aux investisseurs qui participent à certains programmes, tels que les clients des conseillers en valeurs rémunérés à l'acte, les clients ayant des comptes gérés parrainés par des courtiers et ceux qui paient des honoraires annuels à leur courtier. Les parts de série A du Portefeuille sont offertes à tous les investisseurs selon le mode des frais d'acquisition et peuvent être achetées par l'entremise de courtiers et d'autres sociétés, dont les courtiers liés à GACI, comme la division de courtage à escompte Pro-Investisseurs CIBC de Services Investisseurs CIBC inc. (*SI CIBC*), la division Service Impérial CIBC de SI CIBC, et Marchés mondiaux CIBC inc. (*MM CIBC*). SI CIBC et MM CIBC sont des filiales en propriété exclusive de la Banque CIBC. GACI peut payer des commissions de vente et de suivi à ces courtiers relativement à la vente de parts du Portefeuille. Ces courtiers et autres sociétés peuvent verser une partie de ces commissions de vente et de suivi à leurs conseillers qui vendent des parts du Portefeuille aux investisseurs.

Ententes et rabais de courtage

Le conseiller en valeurs prend des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille, de certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par le conseiller en valeurs à MM CIBC et à CIBC World Markets Corp., toutes deux filiales de la Banque CIBC. MM CIBC et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe et d'autres titres et de certains produits dérivés au Portefeuille. La marge correspond à l'écart entre les cours vendeur et acheteur d'un titre dans un marché donné, en ce qui a trait à l'exécution des opérations sur portefeuille. Elle varie selon divers facteurs, comme le type et la liquidité du titre.

Les courtiers, y compris MM CIBC et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, au conseiller en valeurs et à tout sous-conseiller lorsqu'ils traitent les opérations de courtage par leur entremise. Ces types de biens et de services pour lesquels le conseiller en valeurs peut verser des commissions de courtage sont des biens et services relatifs à la recherche et des biens et services relatifs à l'exécution d'ordres, et ils sont appelés, dans l'industrie, « rabais de courtage ». Ces biens et services assortis de rabais de courtage aident le conseiller en valeurs à prendre des décisions en matière de placement pour le Portefeuille ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au

nom du Portefeuille. Comme le prévoit la convention des conseillers en valeurs, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables.

Au cours de la période, des commissions de courtage et d'autres frais totalisant 791 \$ ont été versés par le Portefeuille à MM CIBC, et aucune commission de courtage ni aucuns autres frais n'ont été versés à CIBC World Markets Corp. Les marges associées aux titres à revenu fixe et à d'autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne peuvent être incluses dans le calcul de ces montants.

Opérations du Portefeuille

Le Portefeuille peut conclure une ou plusieurs des opérations suivantes (les *opérations entre parties liées*) en se fondant sur les instructions permanentes émises par le comité d'examen indépendant (le *CEI*) :

- investir dans des titres de participation de la Banque CIBC ou d'émetteurs liés au sous-conseiller en valeurs ou détenir ces titres;
- investir dans des titres de créance non négociés en Bourse de la Banque CIBC ou d'un émetteur lié à la Banque CIBC, dont la durée résiduelle jusqu'à l'échéance est de 365 jours ou plus, émis dans le cadre d'un placement initial ou achetés sur le marché secondaire, ou détenir de tels titres;
- acheter des titres, y compris des titres de créance émis par un émetteur qui n'est pas un émetteur assujéti dans l'une des provinces ou l'un des territoires du Canada pour lesquels Marchés mondiaux CIBC inc., CIBC World Markets Corp. ou un membre du groupe de la Banque CIBC (le *courtier lié* ou les *courtiers liés*) agit à titre de preneur ferme au cours du placement des titres de créance d'un émetteur non assujéti ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la fin du placement de ceux-ci, conformément à certaines conditions;
- conclure avec un courtier lié, lorsque celui-ci agit à titre de mandant, des opérations d'achat ou de vente de titres de capitaux propres ou de créance;
- entreprendre des opérations sur devises et sur instruments dérivés liés à des devises lorsqu'une partie liée agit à titre de contrepartiste;
- conclure des opérations d'achat ou de vente de titres avec un autre fonds de placement ou un compte sous gestion géré par le gestionnaire ou un des membres de son groupe (les *opérations entre fonds* ou les *opérations de compensation*);
- effectuer des transferts en nature en recevant des titres d'un compte sous gestion ou d'un autre fonds de placement gérés par le gestionnaire ou par un membre de son groupe ou en livrant des titres à ce compte ou à ce fonds de placement relativement à l'achat ou au rachat de parts du Portefeuille, sous réserve de certaines conditions.

Le CEI examine au moins une fois par année les opérations entre parties liées à l'égard desquelles il a émis des instructions permanentes. Le CEI est tenu d'aviser les autorités canadiennes en valeurs mobilières, après qu'une question a été soumise à son attention par le gestionnaire, s'il juge qu'une décision de placement n'a pas été prise en conformité avec les conditions imposées par la législation en valeurs mobilières ou par le CEI à l'égard de toute opération entre parties liées nécessitant son approbation.

Dépositaire

Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire (le *dépositaire*) du Portefeuille. Le dépositaire détient les liquidités et les titres du Portefeuille et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services au Portefeuille, y compris la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire en contrepartie de l'imputation par le Portefeuille de frais d'administration fixes. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services

Le dépositaire fournit également certains services au Portefeuille, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Le gestionnaire reçoit des frais d'administration fixes du Portefeuille et, en contrepartie, paie certaines charges d'exploitation, dont les frais de garde (incluant toutes les taxes applicables), et les frais de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille (incluant toutes les taxes applicables) sont payés au dépositaire. Le cas échéant, des honoraires liés aux prêts de titres sont déduits des produits reçus par le Portefeuille.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Portefeuille et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour la période close le 28 février 2026 et le 31 août de toute autre période indiquée.

Actif net par part¹ du Portefeuille (\$) - parts de série A Date de début des activités : 7 juillet 2025

	2026	2025 ^a
Actif net au début de la période	10,15	9,99 ^b
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :		
Total des produits	0,20	0,07
Total des charges	(0,09)	(0,03)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,06	–
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,53	0,10
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,70	0,14
Distributions :		
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,04	–
Des dividendes	0,02	–
Des gains en capital	0,04	–
Remboursement de capital	–	–
Total des distributions³	0,10	–
Actif net à la fin de la période	10,65	10,15

Ratios et données supplémentaires - parts de série A

	2026	2025 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers de dollars)⁴	5 565	777
Nombre de parts en circulation⁴	522 397	76 579
Ratio des frais de gestion⁵ (%)	1,76 [*]	1,79 [*]
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶ (%)	2,09 [*]	2,12 [*]
Ratio des frais d'opération⁷ (%)	0,11 [*]	0,29 [*]
Taux de rotation du portefeuille⁸ (%)	11,47	3,27
Valeur liquidative par part (\$)	10,65	10,15

Actif net par part¹ du Portefeuille (\$) - parts de série F Date de début des activités : 7 juillet 2025

	2026	2025 ^a
Actif net au début de la période	10,19	10,00 ^b
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :		
Total des produits	0,03	0,05
Total des charges	–	(0,01)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	–	–
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,17	0,15
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,20	0,19
Distributions :		
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	–	–
Des dividendes	–	–
Des gains en capital	–	–
Remboursement de capital	–	–
Total des distributions³	–	–
Actif net à la fin de la période	10,91	10,19

Ratios et données supplémentaires - parts de série F

	2026	2025 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers de dollars) ⁴	10	–
Nombre de parts en circulation ⁴	906	1
Ratio des frais de gestion ⁵ (%)	0,66*	0,69*
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge ⁶ (%)	0,96*	0,99*
Ratio des frais d'opération ⁷ (%)	0,11*	0,29*
Taux de rotation du portefeuille ⁸ (%)	11,47	3,27
Valeur liquidative par part (\$)	10,91	10,19

^a Données présentées pour la période allant du début des activités jusqu'au 31 août.

^b Prix de souscription initial.

* Le ratio a été annualisé.

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et du rapport financier intermédiaire non audité du Portefeuille.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. Le total de l'augmentation ou de la diminution liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Portefeuille, ou les deux.

⁴ L'information est présentée au 28 février 2026 et au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du Portefeuille (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une série de parts ou imputées à une série de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette série au cours de la période. Le ratio des frais de gestion comprend les frais attribuables aux placements dans des fonds d'investissement, le cas échéant.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux frais d'administration fixes est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge comprend les frais attribuables aux placements dans les fonds d'investissement, le cas échéant.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Le ratio des frais d'opération comprend les frais attribuables aux placements dans des fonds d'investissement, le cas échéant.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Le Portefeuille paie à GACI des frais de gestion annuels pour couvrir les coûts liés à la gestion du Portefeuille. Ces frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative du Portefeuille, calculés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais de gestion sont payés à GACI en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de publicité et de promotion, les charges indirectes liées aux activités du gestionnaire et les commissions de suivi sont prélevés par GACI à même les frais de gestion reçus du Portefeuille. Le Portefeuille est tenu de payer les taxes et impôts applicables aux frais de gestion versés à GACI. Veuillez vous reporter au prospectus simplifié pour connaître le montant des frais de gestion annuels pour chaque série de parts.

Le tableau suivant présente la ventilation des services reçus en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage des frais de gestion tirés du Portefeuille pour la période close le 28 février 2026, avant renonciation aux frais de gestion et prises en charge.

	Parts de série A	Parts de série F
Commissions de vente et de suivi versées aux courtiers	16,83 %	0,00 %
Frais d'administration, conseils en placement et profit	83,17 %	100,00 %

Rendement passé

Le rendement passé n'est pas présenté, étant donné qu'au 28 février 2026 le Portefeuille n'avait pas terminé son premier exercice.

Aperçu du portefeuille de placements (au 28 février 2026)

Le Portefeuille investit dans les parts de ses fonds sous-jacents. Vous pouvez trouver le prospectus et des renseignements supplémentaires sur les fonds sous-jacents en consultant le site www.sedarplus.ca.

L'aperçu du portefeuille de placements pourrait changer en raison des opérations courantes dans le portefeuille du fonds de placement. Vous pouvez obtenir une mise à jour trimestrielle en consultant le site www.cibc.com/fondsmutuels. Le tableau Principales positions présente les 25 principales positions du Portefeuille. Dans le cas d'un fonds comprenant moins de 25 positions, toutes les positions sont indiquées.

<i>Répartition du portefeuille</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>	<i>Principales positions</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>
Fonds d'investissement d'obligations canadiennes	59,2	Fonds canadien d'obligations CIBC, catégorie O	23,8
Fonds d'investissement d'actions américaines	14,8	Fonds de revenu à court terme CIBC, catégorie O	19,5
Fonds d'investissement d'actions canadiennes	13,9	Fonds de titres à revenu fixe diversifié CIBC, série O	11,9
Fonds d'investissement d'actions internationales	10,8	FNB de dividendes américain à faible volatilité Qx CIBC	7,5
Autres actifs, moins les passifs	0,7	FNB indiciel d'actions MSCI États-Unis CIBC	7,3
Trésorerie	0,6	FNB de dividendes canadien à faible volatilité Qx CIBC	5,9
		FNB indiciel d'actions MSCI EAEO CIBC	5,9
		FNB indiciel d'actions MSCI Canada CIBC	5,0
		FNB de dividendes international à faible volatilité Qx CIBC	4,9
		FNB actif d'obligations de sociétés de qualité CIBC	4,0
		Fonds d'actions canadiennes CIBC, catégorie O	3,0
		Autres actifs, moins les passifs	0,7
		Trésorerie	0,6

Note sur les énoncés prospectifs

Le rapport de la direction sur le rendement du fonds peut renfermer des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés qui sont de nature prédictive, qui dépendent d'événements ou de situations futurs ou qui y renvoient ou qui comprennent des expressions comme « s'attendre à », « compter », « projeter », « planifier », « croire », « estimer » ainsi que d'autres expressions similaires. En outre, tout énoncé qui pourrait porter sur le rendement futur, les stratégies, les perspectives ou la prise de mesures futures possibles par le portefeuille constitue également un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs ne garantissent pas le rendement futur. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les réalisations et les résultats réels du portefeuille diffèrent sensiblement de ceux décrits explicitement ou implicitement par ces énoncés. Ces facteurs comprennent, entre autres, la situation économique générale, la conjoncture du marché et des affaires, les fluctuations du cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, les modifications apportées à la réglementation gouvernementale et les catastrophes.

La liste susmentionnée de facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs. Gestion d'actifs CIBC inc. ne se considère pas tenue de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, qu'il s'agisse de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds, et elle rejette toute responsabilité à cet égard.



GESTION GLOBALE
D'ACTIFS CIBC

81 Bay Street, 20th Floor
Toronto (Ontario)
M5J 0E7
1000, rue De La Gauchetière Ouest, bureau 3200
Montréal (Québec)
H3B 4W5

1-888-888-3863

www.cibc.com/fondsmutuels

info@gestiondactifscibc.com